

Annexe 4 – Présentation du GFEP (Global Field Epidemiology Partnership)

1. Contexte général

Les Programmes de formation en épidémiologie de terrain (FETP) sont des dispositifs de renforcement des capacités en santé publique, reconnus mondialement pour leur efficacité. Depuis plus de 40 ans, ils ont permis de former des milliers de professionnels de santé publique dans plus de 85 pays, contribuant à la détection, la réponse et la prévention des crises sanitaires majeures (épidémies, pandémies, catastrophes naturelles, etc.).

Cependant, les FETP ont souvent été développés de manière isolée, ciblant des contextes nationaux ou des groupes professionnels spécifiques. Il est désormais admis que leur pérennité repose sur une coordination intersectorielle et pluridisciplinaire, un accompagnement institutionnel, et une intégration systémique dans les politiques de santé publique.

2. Création du GFEP

Face à ces constats, plusieurs partenaires internationaux ont lancé en 2023 le Global Field Epidemiology Partnership (GFEP). Les initiateurs incluent les US CDC, TEPHINET, l'OMS, ainsi que d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'objectif est de créer un cadre mondial de collaboration pour soutenir, harmoniser et renforcer les efforts liés aux FETP.

Le GFEP constitue une plateforme de coordination entre agences gouvernementales, ONG, institutions académiques, secteurs philanthropiques et privés, réseaux régionaux et alumni des FETP.

3. Structure et gouvernance

Le GFEP est régi par une Charte et une Stratégie définissant sa Vision ("Tous les pays disposent de capacités robustes en épidémiologie de terrain") et sa Mission ("Mobiliser les ressources techniques et financières pour intégrer les FETP dans les systèmes nationaux de santé publique").

Sa structure comprend : un Comité de pilotage, un Secrétariat (hébergé par TEPHINET), des Groupes de travail techniques, et un Groupe consultatif du Secrétariat.

4. Adhésion au GFEP

L'adhésion est institutionnelle (non individuelle). Toute organisation partageant la mission et les objectifs du GFEP peut candidater en soumettant un formulaire de demande au Secrétariat. La réponse est communiquée dans un délai de 6 semaines.

Aucune contribution financière obligatoire n'est requise pour devenir membre du GFEP. Le partenariat repose sur l'engagement stratégique, technique et institutionnel des membres.

5. Avantages pour les membres

En rejoignant le GFEP, la COI (Commission de l'Océan Indien), en tant qu'unité de coordination du programme FETP-OI, bénéficierait d'une reconnaissance internationale du programme, d'un accès privilégié à un réseau mondial d'expertise, d'un cadre structuré pour le partage d'informations, l'apprentissage mutuel et les actions conjointes, d'une visibilité accrue dans les initiatives de sécurité sanitaire mondiale, et d'opportunités de mobilisation de ressources techniques et financières.

6. Conclusion

L'adhésion au GFEP représente une opportunité stratégique majeure pour la COI. Elle permet de valoriser le FETP-OI à l'échelle mondiale, assure une intégration dans les dynamiques internationales de renforcement des capacités en santé publique, et ouvre la voie à une collaboration renforcée avec des partenaires influents dans le domaine de la santé mondiale.

7. Lien utile

Pour plus d'informations : www.gfep.info

8. Informations complémentaires

Être membre du GFEP en tant qu'organisation n'est pas contraignant et n'a pas de charge financière. Il s'agit d'un engagement de notoriété, permettant de suivre de près et de participer aux décisions globales qui impactent les programmes FETP, en particulier compte tenu de l'importance stratégique de ce type de formation dans notre région.

Le CDC-OH-IO se propose, après l'adhésion de la COI, de rejoindre certains groupes de travail parmi ceux existants :

- Institutionnalisation des FETP
- Parcours de carrière en épidémiologie de terrain
- Compétences en épidémiologie de terrain
- Accréditation / Certification
- Mesure de l'impact des FETP
- Mobilisation des ressources